

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 17 avril 2023

CDDG(2023)8
Point 4 de l'ordre du jour

COMITÉ EUROPÉEN SUR LA DÉMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE (CDDG)

CONFÉRENCE SUR LE VOTE ÉLECTRONIQUE ET L'UTILISATION DES TIC

Note du Secrétariat
établie par la
Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine
Division de la gouvernance démocratique

CONFERENCE

VOTE ELECTRONIQUE et utilisation des TIC dans les élections

Etat des lieux et aller de l'avant

*Conseil de l'Europe, salle 2
Palais de l'Europe, STRASBOURG FRANCE*

**16 juin 2023
9h30-17h00**

PROJET DE PROGRAMME

Conférence co-organisée par la
Division de la gouvernance démocratique et la Division des élections et
de la démocratie participative

9h00 – 9h30 **Accueil des participant·e·s - Palais de l'Europe**

9h30 – 9h45 **Remarques préliminaires**

- M. Paul Rowsell, Président du CDDG
- Ambassadrice Svetlana Geleva, Présidente du GR-DEM (Groupe de rapporteurs des Délégués des Ministres sur la démocratie), Représentante permanente de la Macédoine du Nord auprès du Conseil de l'Europe (à confirmer)

9h45 – 10h45 **Bilan de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2017)5 sur le vote électronique**

Quel est l'état des lieux concernant la mise en œuvre de la recommandation dans les Etats membres du Conseil de l'Europe ? Quelles sont les principales tendances, les défis majeurs et les enseignements tirés? Comment la recommandation est-elle utilisée et quels sont les besoins des États membres ? Un résumé et une analyse des réponses au questionnaire (base de référence) seront présentés, suivis d'une discussion.

Modérateur : M. Gregor Wenda, Chef par intérim du Service des affaires électorales, Ministère de l'Intérieur, Autriche

Intervenant :

- M. Rasto Kuzel, expert du Conseil de l'Europe
Présentation des principales conclusions d'un questionnaire sur la mise en œuvre de la CM/Rec(2017)5 dans les États membres

Questions et réponses

10h45 - 11h00 *Pause café*

11h00 - 12h00 **Des études de cas** présentant les travaux en cours ou l'expérience des organes de gestion des élections (OGE) ou des États membres en matière de vote électronique et de vote en ligne.

Des études de cas de différents États membres seront présentées, mettant en lumière les tendances actuelles, les défis et l'innovation dans le domaine du vote électronique et du vote en ligne, à la lumière de questions clés telles que la confiance, les cybermenaces et la résilience, la transparence et le respect des principes clés du cycle électoral.

Modérateur : M. Franck Daeschler, Chef adjoint, Division des élections et de la démocratie participative, Conseil de l'Europe

Intervenant·e·s :

- M. Alexandru Berlinschii, Secrétaire, Commission électorale centrale - République de Moldova
- Dr Simone Ehrenberg-Silies, Office d'évaluation technologique du Bundestag allemand - Allemagne
- Représentant(e) de la France (à confirmer)
- Représentant(e) de la Suisse (à confirmer)

Questions et réponses

**12h00 –
13h00**

Débat :

Relever les défis liés à la mise en œuvre des solutions de vote électronique

Quels sont les besoins et les approches actuels en matière de secret du vote, de protection des données et de la vie privée, de sécurisation et de protection des infrastructures critiques, d'audit et de transparence des solutions de vote électronique et de renforcement des capacités des parties prenantes ?

Modérateur : Mme Ardita Driza Maurer, experte du Conseil de l'Europe

Intervenant·e·s :

- M. Adrià Rodríguez-Pérez, Chercheur en politique publique - ScytI
- M. Nicolae Panfil, directeur de programme - Promo-LEX - République de Moldova
- M. Oliver Kask, Juge, Président de la Commission électorale nationale d'Estonie, Membre suppléant de la Commission de Venise
- Mme Melanie Volkamer, Karlsruher Institut für Technologie, Allemagne et expert du Conseil de l'Europe (à confirmer)

Questions et réponses

*13h00 –
14h30*

Pause déjeuner

**14h30 –
15h45**

Les technologies numériques dans les élections

La transformation numérique a un impact sur tous les aspects de la vie, y compris l'organisation des élections. Les États membres numérisent actuellement de nombreux aspects de leur processus électoral. Les lignes directrices du CM sur l'utilisation des TIC dans les processus électoraux fournissent une orientation dans ce domaine. Quels sont les problèmes dans la pratique ?

Modérateur : M. Daniel Popescu, Chef du Service de la démocratie et de la gouvernance, Conseil de l'Europe

Intervenant·e·s :

- M. Vladimir Misev, Conseiller électoral principal sur les nouvelles technologies de vote au Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE - OSCE/BIDDH Présentation du manuel du BIDDH "Observation des nouvelles technologies de vote" (à confirmer)
- Présentation des résultats des missions d'observation électorale de l'APCE en ce qui concerne le vote électronique et l'utilisation des TIC dans les élections (à confirmer)
- Présentation des résultats des missions d'observation électorale du Congrès en ce qui concerne le vote électronique et l'utilisation des TIC dans les élections (à confirmer)
- Présentation d'outils numériques pertinents utilisés dans le cadre d'une campagne

Discussion sur l'impact de l'utilisation de nouveaux outils de campagne (par exemple les applications et les outils pour mobiliser et cibler les électeurs, le microciblage, etc.) et l'impact des algorithmes et des solutions basées sur l'IA dans le processus électoral ainsi que, plus généralement, sur la cybersécurité dans les élections.

15h45 – *Pause café*
16h00

**16h00 –
17h00** **Voies à suivre**

Modérateur : M. Gregor Wenda, Chef par intérim du Service des affaires électorales, Ministère de l'Intérieur, Autriche

Intervenant·e·s :

- M. Robert Krimmer, Université de Tartu Estonie, expert du Conseil de l'Europe (à confirmer)
- M. Rasto Kuzel, rapporteur général - *Discussion sur les conclusions préliminaires de la discussion à présenter à la plénière du CDDG*

Discussions

Informations générales :

Conformément à son mandat, le Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG) est chargé d'organiser tous les deux ans une réunion d'examen sur la mise en œuvre de la [Recommandation CM/Rec\(2017\)5 du Comité des Ministres aux États membres sur les normes relatives au vote électronique](#). Jusqu'à présent, deux réunions d'évaluation ont eu lieu, en 2019 et 2021.

Ces examens ont montré que si certains États membres étaient en train d'introduire ou de mettre à jour leur législation sur le vote électronique, la plupart d'entre eux n'utilisaient pas encore de solutions de vote électronique. Les raisons avancées concernant le non-recours à des solutions de vote électronique sont les suivantes : préoccupations en matière de sécurité, manque de confiance de la part du public, coûts et absence de consensus politique. Dans le même temps, les États membres ont indiqué que les technologies de l'information et de la communication (TIC) étaient de plus en plus utilisées tout au long du processus électoral. En particulier, les États membres numérisent divers processus au sein de l'administration électorale, y compris des aspects tels que l'identification électronique des électeurs et le dépouillement électronique.

Pour la prochaine réunion d'évaluation qui se tiendrait en 2023, le CDDG avait convenu, lors de sa 14^e réunion plénière, de développer davantage le format de l'évaluation et d'inclure dans le champ d'application de l'évaluation les [lignes directrices du Comité des Ministres sur l'utilisation des TIC dans les processus électoraux](#), qui venaient alors d'être adoptées.

Aux fins de préparer cette troisième réunion d'évaluation, le CDDG propose d'organiser une conférence thématique d'une journée le 16 juin 2023 en collaboration avec la Division des élections et de la démocratie participative. Les conclusions de la conférence seraient ensuite présentées et discutées lors de la deuxième réunion plénière du CDDG en 2023.

L'objectif de la conférence :

- Faire le point sur la mise en œuvre actuelle de la recommandation sur le vote électronique et l'utilisation des lignes directrices sur les TIC dans le processus électoral dans les États membres et discuter des meilleures pratiques et des défis ;
- Identifier les domaines à développer et les possibilités de coopération ;
- Évaluer l'impact des nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle dans ce domaine ; et
- Recommander des pistes pour l'avenir.